

### L'OMS reconnaît le BURN-OUT comme maladie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu le burn-out comme une maladie. Jean-Claude Delgènes, le président d'un cabinet de prévention de risques liés au travail s'en félicite.

**CORRIGÉ-** Le burn-out, toujours pas reconnu comme "maladie". L'OMS considère que le burn-out est un "phénomène lié au travail" et pas une maladie, a déclaré mardi un porte-parole, en apportant des précisions à ce qui avait été annoncé la veille.



Il a précisé que seule la définition du burn-out "a été modifiée à la lumière des recherches actuelles".

Il est décrit comme "un syndrome (...) résultant d'un stress chronique au travail qui n'a pas été géré avec succès" et **qui se caractérise par trois éléments :**

- "Un sentiment d'épuisement",
- "Du cynisme ou des sentiments négativistes liés à son travail"
- "Une efficacité professionnelle réduite".

Le burn-out enfin reconnu par l'OMS comme une maladie. Elle y est décrite comme un syndrome résultant d'un stress chronique au travail qui n'a pas été géré avec succès. **L'OMS précise bien que le burn-out "fait spécifiquement référence à des phénomènes relatifs au contexte professionnel" et non pas à d'autre expérience de la vie.**

"C'est la première fois" que le burn-out fait son entrée dans la classification de l'OMS. Cette liste repose **sur les conclusions d'experts de la santé dans le monde entier.**

Le burn-out, un concept souvent traduit par "épuisement professionnel", a fait son entrée dans la Classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce registre sert de base pour établir les tendances et les statistiques sanitaires. **Cette liste, dressée par l'OMS, repose sur les conclusions d'experts de la santé dans le monde entier.**

#### Nom de code QD85

La liste a été adoptée par les États membres de l'OMS, réunis depuis le 20 mai, et jusqu'au 28 mai, à Genève, dans le cadre de l'Assemblée mondiale de l'organisation. "C'est la première fois" que le burn-out fait son entrée dans la classification, a annoncé lundi aux journalistes un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic.

La Classification des maladies de l'OMS fournit un langage commun grâce auquel les professionnels de la santé peuvent échanger des informations sanitaires partout dans le monde. Le burn-out, qui fait son entrée dans la section consacrée aux "problèmes associés" à l'emploi ou au chômage, porte ainsi désormais **le nom de code QD85.**



## **"On ne pourra plus dire que ce n'est plus une maladie"**

"Demain, lorsque des gens demanderont à être reconnus au titre de cette maladie, on ne pourra plus dire que ce n'est pas une maladie", s'est réjoui Jean-Claude Delgènes. "Auparavant, lorsque certains déposaient un dossier en demande de reconnaissance, on leur disait : "non, vous êtes déprimés, ce n'est pas une maladie."

**L'OMS vient en effet d'intégrer le burn-out dans la classification internationale des maladies.**

La définition de l'OMS renvoie vers les responsables d'entreprises, donc ça veut dire que quelque part, cette caractérisation médicale va inciter à qualifier les causes d'ordre professionnelles, et donc à responsabiliser les employeurs", rappelle Jean-Claude Delgènes.

## **Trois symptômes pour cette maladie**

Il y est décrit comme "un syndrome (...) résultant d'un stress chronique au travail qui n'a pas été géré avec succès" et qui se caractérise par trois éléments :

- **"Un sentiment d'épuisement"**,
- **"Du cynisme ou des sentiments négativistes liés à son travail"**,
- **"Une efficacité professionnelle réduite"**.

Le registre de l'OMS précise que le burn-out **"fait spécifiquement référence à des phénomènes relatifs au contexte professionnel et ne doit pas être utilisé pour décrire des expériences dans d'autres domaines de la vie"**.

